



Pour afficher

Mini-atelier sur la santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale (180 minutes)

Offert aux régions Laval/Laurentides/Lanaudière/Abitibi-
Témiscamingue (2), Montérégie (6) et Montréal (7)

DATE :	Jeudi 15 juin 2017
HEURE :	18h00 à 21h00
ENDROIT :	Bureau régional de l'AFPC 5800 rue Saint-Denis bureau 1104 11^e étage, Montréal
SALLE :	Jérôme Turcq
RESPONSABLE :	Pascal Lauzon

À la fin de ce mini-atelier, les participantes et participants seront :

- mieux informés sur les rôles et responsabilités des employé-es, de l'employeur et du syndicat en matière de santé et sécurité au travail (SST);
- plus confiants pour discuter avec d'autres membres sur les droits liés à la SST;
- mieux outillés pour discuter de différentes stratégies visant à créer un lieu de travail sain et sécuritaire.

Veuillez noter que de la pizza sera servie. **18 places sont disponibles.** Aussi, cet atelier ne remplace pas la formation "Introduction à la santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale" de trois jours.

Le bureau régional de l'AFPC de Montréal est situé à côté de la station de métro Rosemont, et un stationnement payant est disponible à côté de l'édifice. Puisque cet atelier se tiendra en dehors des heures normales de bureau, les pertes salariales et autres dépenses ne seront pas remboursées.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de nous le faire parvenir par courriel (BureauRegionalMontreal@psac-afpc.com) ou par télécopieur au 514-875-8399 au bureau régional de Montréal avant le **9 juin 2017 à 16h30.**

AFPC-Bureau régional de Montréal

5800, rue St-Denis, bureau 1104
Montréal (Québec) H2S 3L5

Téléphone : (514) 875-7100

Télécopieur : (514) 875-8399